

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts La ligne 12 centims.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL PARAISSANT TOUS LES JEUDIS RECEVEZ LE JOURNAL DE CHEZ VOUS Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

En attendant la Conférence Impériale

Que sortira-t-il de cette grande réunion qui aura lieu à Ottawa le mois prochain? N'est-il pas permis de se le demander.

Les représentants de l'Angleterre et de tous les Dominions discuteront leurs intérêts respectifs, il ne faut pas en douter. Tous les délégués viendront avec un programme élaboré, étudié à fond, et le but de chacun sera de faire accepter ses vues, en mettant en avant, bien entendu, l'avantage général.

Nous n'avons aucune raison de nous défier, il nous semble pourtant que notre devoir est tout tracé et que notre Province doit faire entendre sa voix pour défendre ses intérêts particuliers. La messe doit appuyer nos gouvernants et nos représentants et prouver qu'elle est derrière eux dans les conditions présentes.

Il est deux points particulièrement intéressants qui doivent retenir notre attention, c'est l'embargo sur nos pommes de terre, et la mévente de notre bois par suite de la concurrence soviétique; nul doute que si les deux points étaient réglés à l'avance du Canada, la situation deviendrait meilleure pour nos cultivateurs et colons, tout le monde en profiterait.

Nul n'ignore que les débouchés nous manquent pour ces deux produits, nos pommes de terre se vendent mal, et encore quand elles se vendent, et l'Angleterre importe de Russie des millions de pieds de bois que le Canada pourrait lui fournir avec avantage.

Nous ne doutons pas que notre Gouvernement Provincial fera entendre sa voix à la Conférence, nous sommes certains que tous nos représentants au fédéral suivront les débats avec attention et qu'ils seront unis pour nous défendre; mais ne serait-il pas intéressant pour tous que les organisations particulières travaillent elles aussi, à la revendication de ce que nous pouvons considérer comme notre droit.

L'Union Catholique des Cultivateurs a son programme élaboré, nul doute que l'Association des Marchands de bois a également le sien, d'autres organisations peuvent avoir le leur; tous ces programmes ne devraient-ils pas être étudiés par les intéressés sous la direction des autorités gouvernementales et en présence des représentants fédéraux, afin que la délégation présente un front uni devant la Conférence.

Nous n'avons pas le droit d'oublier que les Provinces de l'Ouest et la Colombie sont alliées pour présenter un programme unique, les Provinces Maritimes agissent de même façon, et c'est pour ces raisons que l'Union Catholique des Cultivateurs a suggéré que Québec et Ontario s'unissent pour présenter leurs revendications.

Les besoins de ces deux Provinces sont les mêmes sur beaucoup de points, elles sont les piliers de la Confédération, leur union ne pourrait qu'avoir les meilleurs résultats pour l'avantage de nos cultivateurs et notre industrie forestière; n'est-ce pas à l'heure actuelle les deux branches de notre activité économique desquelles dépend la reprise des affaires dans notre pays? Que toutes les organisations intéressées fassent leur part et que nos gouvernants et représentants s'unissent loyalement pour revendiquer nos droits; le Canada a eu sa large part de souffrances, il est temps de nous soutenir et de nous entraider, la Conférence Impériale nous en offre l'occasion, profitons-en.

ON RETROUVE LE CADAVRE DE A. GAUDREAU A MISTASSINI

Après dix jours de recherches on a retrouvé le corps de M. Arthur Gaudreau qui s'était noyé accidentellement le 18 juin. Le cadavre fut repêché par M. Alphonse Laurendeau. Il était agrippé à une bille de bois de quatre pieds. La victime avait saisi cette bille dans l'espoir de se sauver.

SES FUNERAILLES

C'est parmi un grand concours de parents et amis qu'ont eu lieu les funérailles du défunt. Tous ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à leur concitoyen très bien connu.

Il laisse la réputation d'un brave et généreux paroissien. Son service a été chanté à 8h, jeudi matin le 28 juin, par M. l'abbé Lucien Savard. Les porteurs étaient ses trois frères: Paul, Antoine, Eugène Gaudreau et son beau-frère, M. Stanislas Lalancette. Portait la croix un beau-frère, M. Philippe St-Germain.

Le deuil était conduit par Mme Arthur Gaudreau, son épouse; M. François Gaudreau, son père; ses sœurs: Mme Philippe St-Germain, et Mlle Victoria Gaudreau; ses belles-sœurs Mme Eugène Gaudreau, Mme Antoine Gaudreau, et Mme Paul Gaudreau; son beau-père, M. Joseph Harvey; son beau-frère M. Joseph Lalancette; ses cousines Mmes Rose-Annette Gaudreau, et Germaine Gaudreau; sa tante Mme Eugène Gaudreau; son cousin M. Adolphe Gaudreau; ses neveux

MM. Adolphe, Victor et Eugène St-Germain et une foule d'autres parents et amis.

M. Arthur Gaudreau, laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse Mme Gaudreau, deux enfants adoptifs: Mlle Dolorès Lalancette et Joseph-Arthur; son père et sa mère M. et Mme François Gaudreau; ses frères MM. Paul, Antoine et Eugène Gaudreau, cultivateurs, de Ste-Jeanne d'Arc; trois sœurs: Mme Philippe St-Germain, de Dolbeau, Mlle Victoria Gaudreau, Mme Stanislas Lalancette, de Ste-Jeanne d'Arc; son beau-père M. Joseph Harvey, rentier, de Dolbeau; un beau-frère M. Freddy Harvey, de Dolbeau; ses oncles M. Aimé Gaudreau, marchand, du Lac Bouchette, M. Théodule Gaudreau de Opasatitza, Ont., M. Eugène Gaudreau, de Racine, M. Alexis Gaudreau, de La Tuque, M. Alfred Perreault, de Kénogami; ses cousins et cousines les Révérendes Soeurs St-André et St-Alexandre, de l'Hôtel-Dieu St-Va-ter, de Chicoutimi, M. l'abbé Eugène Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, le Révérend frère Raymond, de La Trappe, de Mistassini, M. le Député Eugène Perron, de la classe Ouvrière, aux Etats-Unis, Mme Perron et une foule d'autres.

Le Colon offre à la famille éprouvée, ses plus sincères sympathies.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. et Mme François Gaudreau, remercient sincèrement Messieurs du clergé et tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils Arthur Gaudreau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et visite à la maison mortuaire.

TESTAMENT DE S. E. MGR T. LABRECQUE

Voici quelques extraits du testament de feu Mgr M.-T. Labrecque:

"Je soussigné, Evêque de Chicoutimi, fais ici mon testament: 1. Je meurs dans la foi de l'Eglise et enfant de la Sainte Eglise catholique, Apostolique et Romaine, et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'Elle enseigne. Je m'offre à Dieu pour souffrir tous les tourments et toutes les angoisses que Dieu me réserve dans sa Sainte Volonté moyennant le secours de sa grâce que j'implore avec humilité.

2. Je prie tous ceux que j'ai pu scandaliser ou offenser de me pardonner comme je pardonne de bon coeur à tous ceux qui auraient pu m'offenser, et je leur demande de prier pour moi.

3. Je remercie tous les prêtres du Diocèse, en particulier ceux de l'Evêché et du Séminaire, et tous les bons religieux de m'avoir si puissamment aidé dans l'administration du diocèse. Je tiens à leur dire ici combien je les aime et j'appréciais leur zèle pour le bien des âmes et la gloire de la religion. Je les remercie d'avoir toujours été ma consolation par leur esprit de foi, leur obéissance et leur affectueuse soumission.

Je remercie aussi toutes les communautés religieuses pour le zèle qu'elles ont apporté pendant toute mon administration, à travailler à leur sanctification personnelle, ainsi qu'aux oeuvres d'éducation ou de charité qui leur sont confiées.

4. Je désire que mon corps repose à la Cathédrale et que mon coeur soit déposé dans l'Eglise du St-Sacrement de Chicoutimi, si la Communauté le permet, afin qu'il s'y consume au pied de Jésus-Hostie en réparation de mes irrévérances à l'égard de ce saint et auguste Sacrement.

Je supplie les Servantes du Très Saint-Sacrement d'avoir chaque jour, dans leurs adorations, une pensée pour celui qui a été si heureux de les recevoir dans sa ville épiscopale.

Je nomme M. l'abbé F.-X.-Eug. Frémont mon exécuteur testamentaire. Fait, écrit et signé de ma main à l'Evêché, ce 1er janvier 1914. (Signé): MICHEL-THOMAS, Evêque de Chicoutimi.

LES SERVITEURS DE SAINT-ANTOINE

Par le Père Ernest-Marie de Beaulieu, O. M. Cap. Jolie plaquette illustrée de 120 pages, éditée par "Le Messager de Saint-Antoine" du Lac Bouchette à l'occasion du VIIe Centenaire de la mort et de la canonisation du glorieux Thaumaturge franciscain.

Par la création du "Messager de Saint-Antoine" en 1895, alors que la plupart des revues similaires n'existaient pas encore, M. l'abbé E. DeLamarre avait élargi son Canada et aux Etats-Unis un courant de dévotion à Saint-Antoine qui va s'accroissant chaque jour davantage, depuis surtout que les Frères Mineurs Capucins ont accepté la succession de la Revue et du Pèlerinage du Lac Bouchette dédié à la fois à Notre-Dame de Lourdes et à Saint-Antoine.

Grâce au "Messager de Saint-Antoine" qui justifie chaque mois son titre, la littérature antonienne s'enrichit chaque année de nouvelles productions. Signifions parmi les dernières: le Souvenir des Journées Antoniennes du Lac Bouchette en 1931; les Sanctuaires de Saint-Antoine, et enfin les Serviteurs de Saint-Antoine, qui vient de paraître et que nous recommandons spécialement à nos lecteurs. Le prix dérisoire de ces brochures: 15 sous l'exemplaire, ne s'explique que par le désir des successeurs de l'Abbé DeLamarre de faire mieux connaître Saint-Antoine, l'ami des ouvriers, le Pourvoyeur des pauvres, le "Saint aux Miracles", et le Thaumaturge universel.

S'adresser au "Messager de Saint-Antoine", LAC BOUCHETTE, Co. Lac St-Jean, P. Q.

REMERCIEMENT DES URSULINES

Les Ursulines de Roberval ont été profondément touchées de tous les témoignages d'intérêt et de sympathie qui leur sont parvenus très nombreux à l'occasion de leur Jubilé. Elles offrent leurs vifs remerciements aux autorités religieuses et civiles qui ont participé aux fêtes et contribué pour une large part à leur succès; aux organisateurs et tout spécialement à Mme A. Tessier, présidente générale de l'Amicale, à M. et Mme Désilets, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de tout éloge. Merci encore aux présidentes et secrétaires des Comités d'Antennes, à tous les amis qui ont offert de généreux dons, aux chères anciennes qui sont accourues si nombreuses de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis.

Disons aussi toute notre gratitude à Son Honneur le Maire Marcotte qui a proclamé le 21 juin fête civique et aux citoyens de Roberval qui ont décoré si joliment leur ville, ont reçu avec honneur invités et anciennes élèves, leur ont procuré le plaisir d'une séance intéressante et ont caturé les réjouissances par un brillant feu d'artifice. Merci.

COLLEGE DE ROBERVAL

Distribution des prix, le 18 juin 1932.

Prix d'excellence Cours préparatoire. — Robert Roux, Oséa Fortin, Lionel McNicoll, Eloi Brassard, Gaston Leclerc. 1ère année. — Gaston Brassard, Gabriel Gonthier, Lucien Leclerc, René Desjardins, Roland Couture.

2ème année. — Robert Laberge, Geo-Henri Lévesque, Jos.-Art. Tremblay, Alphonse Parent, Marcel Fortin. 3ème année. — Adrien Doré, Joseph Lebel, Fernand Gonthier, Simon-Léo Boily, Wilfrid Robitaille.

4ème année. — Pierre Bouchard, Jean-Chs McNicoll, Paul Matte, Léonce St-Pierre, Ovide Doré. 5ème année. — Maurice Lévesque, Jean-Bap. Boivin, Jean-Jos. Girard, Maurice Parent, Gabriel Gauthier.

6ème année. — Napoléon Robitaille, Lauréat Aubé, Thomas Gauthier, François Laroche, Ladislav Girard. 7ème année. — Roland Brosseau, Wilfrid Doré, Simon Gagnon, Fernand Bilodeau, Gérard Lévesque.

8ème année. 2ème division. — Jean-Charles Parent, Roland Dion, Edmond Tanguay. 1ère division. — Armand Parent, Ch.-Eugène Fortin.

Prix de religion offerts par M. J.-A. Bourgoing, curé: 3ème année. — Simon-Léo Boily; 4ème année. — J.-C. McNicoll; 5ème année. — Jean-Bapt. Boivin; 6ème année. — Georges Villeneuve; 7ème année. — Simon Gagnon; 8ème année. — J.-Charles Parent.

Prix Spéciaux Prix de français, offert par Dupuis & Frères, mérité par C.-E. Fortin. Prix d'Arithmétique, offert par la Banque Canadienne Nationale, mérité par Armand Parent.

Prix d'application soutenue, \$2.50 offert par M. Geo. P. Marcotte, maire, mérité par Roland Dion. Dactylographie: Médailles de 50 mots, offertes par MM. Geo. Lévesque, J.-C. Paradis et Philias Hamel, méritées par T.-L. Guay, Roland Dion, Edmond Tanguay et Armand Parent.

Médailles de 35 mots offertes par MM. Léon Roy et Geo. Lévesque, méritées par Jules Potvin, C.-E. Fortin, G. Tremblay, H. Belleau, G. Lévesque. Palmes de 20 mots, offertes par le Collège, et méritées par Simon Gagnon, G. Villeneuve, A. Fortin, J.-C. Parent, René Girard, Sylvio Guay.

Diplômes de 8ème année 1. — Charles-Eugène Fortin, grande distinction, médaille d'or offerte par M. le Curé de St-Jean de Brébeuf, et \$2.50 offert par l'Hon. E. Moreau. 2. — Armand Parent, grande distinction, médaille d'or offerte par M. le curé de Notre-Dame, et \$2.50 offert par M. Geo.-P. Marcotte, maire.

EGOLE NORMALE DE ROBERVAL

Distribution des prix Le dix-sept juin 1932.

Premiers prix d'excellence décernés aux élèves du cours élémentaire, 1ère année, qui ont conservé les 7/8 des points alloués pour tous les concours de l'année: Mmes Irma Cayouette, Antoinette Larouche, Bl.-Alice Lavoie, M.-Lse Desbiens.

Deuxièmes prix d'excellence décernés aux élèves du cours élémentaire, 2ème année, qui ont conservé les 4/5 des points alloués pour tous les concours de l'année: Mmes Rose-Alice Côté, Angella Coulombe, J.-d'Arc Tremblay, Cécile Gagnon.

Deuxièmes prix d'excellence décernés aux élèves du cours élémentaire, 2ème année, qui ont conservé les 4/5 des points alloués pour tous les concours de l'année: Mmes R.-Hélène Lajoie, Lucienne Desjardins, Gertrude Bouchard, Jeanne Gagné.

Deuxièmes prix d'excellence décernés aux élèves du cours supérieur qui ont conservé les 4/5 des points alloués pour tous les concours de l'année: Mmes S'monne Tremblay et Gertrude Desbiens.

Prix de succès dans les études décernés aux élèves du cours élémentaire, 1ère année, qui ont conservé les 2/3 des points alloués pour tous les concours de l'année: Mmes Marg. Côté, Yvette Germain, Ant. Lemay, Agathe Tremblay, Thérèse Lavoie, Florestine Bernard, Annonciade Laplante, Simonne Bolduc, R.-Alice Rivard.

Cours élémentaire 2e année: Mmes Armande Martel, Célestine Thérèse, Noëlla Bouchard, Roland Fleury, Gergette Tremblay, Cécile Côté, Gabrielle Lapointe.

Cours supérieur: Mmes Jeanette Gagnon et Germaine Pagé. Cours élémentaire 1ère année: Catéchisme: 1er Prix Mlle Bl.-Alice Lavoie. Volume donné par M. le Principal; 2ème prix, Mlle Ant. Larouche.

Histoire Sainte: 1er prix Mlle Bl.-Alice Lavoie; 2ème prix, Mlle Ant. Larouche. Langue française: Grammaire et dictée: 1er prix, Mlle Irma Cayouette; 2e prix Mlle Bl.-Alice Lavoie.

An. gram. et An. log: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle M.-Lse Desbiens. Rédaction: 1er prix Mlle Irma Cayouette, volume offert par M. le Professeur; 2ème prix Mlle Bl.-Alice Lavoie.

Lecture: 1er prix Mlle Cécile Gagnon; 2ème prix Mlle Angella Coulombe. Pédagogie: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle Ant. Larouche.

Mathématique: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle Jeanne d'Arc Tremblay. Histoire du Canada et Histoire de l'Eglise: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle Ant. Larouche.

Géographie: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle M.-Lse Desbiens. Dessin: 1er prix Mlle Ant. Larouche; 2ème prix Mlle Blanche-Alice Lavoie.

Langue anglaise: 1er prix Mlle Rose-Alice Côté; 2ème prix Mlle Marie-Louise Desbiens. Application à l'art culinaire: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mmes Florestine Bernard et Blanche-Alice Lavoie, ex aequo.

Application à la coupe: 1er prix Mlle Irma Cayouette; 2ème prix Mlle Louise Desbiens. Application à la couture: 1er prix Mlle Antoinette Larouche; 2ème prix Mlle M.-Louise Desbiens.

Horticulture pratique: 1er prix Mlle Edouardine Dufour; 2ème prix Mlle Annonciade Laplante. Ordre: 1er prix Mlle Antoinette Larouche; 2ème prix Mlle Annonciade Laplante.

Solfège: 1er prix Mlle Angella Coulombe; 2ème prix Mlle Jeanne d'Arc Tremblay. Cours élémentaire 2ème année Catéchisme: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Gertrude Bouchard.

Histoire Sainte: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins. Succès dans l'enseignement donné à l'école d'application: 1er prix Mlle Lucienne Desjardins; 2ème prix Mlle Gertrude Bouchard.

Pédagogie théorique: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Langue française: Grammaire et Dictée: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Suite en 3ème page

CLINIQUES ANTI TUBERCULEUSES

Il y aura clinique Anti-tuberculeuse à: Ste-Jeanne d'Arc mardi, le 5 juillet dans l'avant-midi seulement.

St-Augustin, mardi, le 5 juillet, dans l'après-midi seulement. Péribonka, mercredi, le 6 juillet, toute la journée. Normandin, jeudi et vendredi, les 7 et 8 juillet.

Les personnes croyant souffrir de leurs poumons, pourront se faire examiner gratuitement par le docteur Auguste Leboeuf, Spécialiste en Tuberculose. L'UNITE SANITAIRE Cos. Roberval et Lac St-Jean Par: La Direction.

LE REVEREND PERE J.-A. LAVALLÉE, O.M.I.

EST EN VACANCE DANS SA FAMILLE A ROBERVAL

Le R. P. J.-A. Lavallée, Oblat de Marie Immaculée, ordonné prêtre l'an dernier au scolasticat de Lebrét Saskatchewan, par Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, est actuellement en vacance dans sa famille, après une absence de six ans. Il a reçu son obédience pour la province oblata de l'Alberta-Saskatchewan.

Le R. P. Lavallée, est le fils de notre concitoyen M. Arthur Lavallée, le frère de Philippe-Auguste Lavallée, décédé au Noviciat des Pères Oblats, de M. l'abbé Armand Lavallée du Grand Séminaire de Chicoutimi et de MM. Ludovic et Benoit Lavallée.

Dimanche prochain, le 3 juillet, le R. P. Lavallée chantera sa première grand-messe dans l'église de Notre-Dame, de Roberval.

LE MOIS DU SACRE-COEUR

Coeur compatissant de Jésus Cette compassion le fit descendre d'ciel sur la terre, cette compassion lui fit donner sa vie pour sauver le monde, pour obtenir le pardon de nos nombreux péchés; il ne s'est pas épargné lui-même, il a voulu se sacrifier, mourir sur la croix et répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour expier nos inépuables péchés, nos inépuables, nos immodes, nos dimanches mal sanctifiés, nos b'asphèmes, tous nos péchés.

Cette compassion lui fit dire: "Maison d'Israel, pourquoi voulez-vous vous damner en vous éloignant de moi! Ne voyez-vous pas qu'en vous éloignant, et vous séparant de moi, vous courez à la mort éternelle. Si vous ne faites pénitence vous périrez tous! Ayez confiance, revenez à moi quand vous voudrez et vous aurez la vie... et vous obtiendrez tout!"

Ne balançons pas, ne tardons plus à donner notre coeur à Jésus si bon. Soyons même généreux à lui sacrifier nos goûts personnels, nos vœux, nos plaisirs, à sacrifier sur les modes, un bout de manche au coude ou moins, deux doigts de plus autour du cou une doublure, un jupon de plus qui nous fera modeste et cela chez nous, sur la rue, sur les plages, partout soyons donc chrétiens!

Embrassons la perfection évangélique, glorifions Dieu par nos oeuvres de charité, d'amour des âmes, ne diminuons pas Dieu dans les coeurs. Que délivrés de tous vices, de tous péchés, nous travaillons sans cesse et nous employons tout le peu de temps qu'il nous reste à passer sur la terre à acquiescer et à pratiquer les vertus à un degré élevé et à mériter une plus belle place et la récompense du ciel où toute bonne action faite dans l'intention de plaire à Jésus sera récompensée au centuple dans ce monde, mais dans l'autre une infinité de fois et à chaque instant durant toute l'éternité.

Quelle négligence coupable que de ne pas réfléchir, de ne pas s'efforcer d'agréer ce coeur si compatissant de Jésus et comment pouvons-nous être ingrats, endormis, paralysés, sensuels, quand nous pourrions aimer mieux Jésus, le servir plus généreusement, le faire régner plus royalement en faisant rayonner en nous et autour de nous, toutes les vertus.

Mme E. P., Ligueuse

Langue française: Grammaire et Dictée: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Suite en 3ème page

MARIAGE A ST-JEROME

Ce matin a été célébré en l'église de St-Jérôme le mariage de Mlle Marie Hudon, fille de M. et Mme Elysée Hudon, avec M. Eugène Tremblay, fils de Mme et de feu Arthur Tremblay, de St-Jérôme.

M. Elysée Hudon accompagnait sa fille et M. Herménégilde Tremblay, de St-Jérôme, servait de témoin à son neveu.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Louis-Philippe Hudon, vicar à St-Félicien, et frère de la mariée. Immédiatement après la cérémonie nuptiale, il y eut déjeuner chez le père de la mariée, et les nouveaux mariés sont partis ensuite en automobile pour Baguville, où ils ont pris le bateau pour un voyage à Québec, Montréal, La Tuque et autres villes.

1ER VENDREDI DU MOIS A ST-JEAN DE BREBEUF

Les messes pour le 1er Vendredi du mois seront à 6 1/4 hrs et à 7 hrs. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Les dames de la Ste Famille et les Enfants Marie en feront la Garde.

Le soir à 7 heures, il y aura une heure d'adoration solennelle. Les Adoratrices 8 à 9 hrs: Mmes Georges Laroche et Gaudias Taillon; Mlle Cécile Miousse et Marguerite Marie Fortin.

9 à 10 hrs: Mmes J.-D. Laberge et Valère Lefebvre; Mmes Cécile et Lucienne Desjardins. 10 à 11 hrs: Mmes Roland Girard et Louis Moreau; Mlle Bertha Rinfret et Cécile Lizotte.

11 à 12 hrs: Mmes Pierre Perron et Simon Martel; Mlle Jeanne Fournier et Mariette Fortin. 12 à 1 hrs: Mmes Georges Martel et Joseph Fortin; Mlle Marguerite-Marie Gagnon et Germaine Lavoie.

1 à 2 hrs: Mmes Nil Desgagnés et Roméo Moreau; Mlle Jeanette Troitier et Gabrielle Gagnon. 2 à 3 hrs: Mmes Olivier Vien et Joseph Simard; Mmes Simone Lizotte et Adèle Fortin.

3 à 4 hrs: Mmes Polycarpe Moreau et Amédée Harvey; Mlle Lucie Lizotte et Germaine Taillon. 4 à 5 hrs: Mmes Johnny Simard et Joseph Morin; Mlle Yvonne Gagnon et Rose-Alma Taillon.

5 à 6 hrs: Mmes Eugène Simard et Arthur Routhier; Mlle Gertrude Martel et Violette Bonneau. 6 à 7 hrs: Mmes Téléphore Lavoie et Victor Ouellet; Mlle Marie-Ange Turgeon et Eva Routhier.

PAROISSE NOTRE-DAME

Les messes pour le 1er Vendredi du mois de juillet seront à 6 et 7 heures. Le soir à 7 heures il y aura l'heure d'Adoration. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Les Dames Tertiaires et les Enfants de Marie en feront la Garde.

8 à 9 hrs: Mmes L.-E. Otis et Thomas Guénard; Mlle Anita Lapierre et Marie-Ange Parent. 9 à 10 hrs: Mmes Adélaïde Morin et Charles-C. Fortin; Mlle Elmire Grenon et Cécile Potvin.

10 à 11 hrs: Mmes Arthur Guy et Tés. Guillemette; Mlle Anna-Marie Cinq-Mars et Jeannette Aubé. 11 à 12 hrs: Mmes Ferdinand Brassard et Robert Bergeron; Mlle Gabrielle Julien et Alida Potvin.

1 à 2 hrs: Mmes Hector Harvey et Pierre Potvin; Mlle Cécile Léveillé et Annette Girard. 2 à 3 hrs: Mmes Jules Constantin et Georges Marcotte; Mlle Yvette Parent et Simone Bouchard.

3 à 4 hrs: Mmes Achille Tremblay et Alfred Blackburn; Mlle Gilberte Lévesque et Valérie Leclerc. 4 à 5 hrs: Mmes Georges Lévesque et Eugène St-Pierre; Mlle Lucie Marceau et Lucie Jeandel.

5 à 6 hrs: Mmes David Néron et Joseph Larouche; Mlle Lucette Parent et Marie-Ursule Bergeron. 6 à 7 hrs: Mmes Elzéar Tremblay et Wilfrid Bertin; Mlle Gilberte Tremblay et Alice Larouche.

12 CROS BISCUITS SIGNIFIAIT

ECONOMIE SHREDDED WHEAT



Fait au Canada avec du blé canadien
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

LES ROUTES DU LAC ST-JEAN A QUEBEC

Il faut des permis dans le Parc

Nous publions ci-après un rapport du Ministère de la Voirie, paru dans le bulletin de ce département le 22 juin, concernant les routes du Lac St-Jean à Québec. Comme on le constatera en lisant ce rapport nos routes conduisant à Québec sont très passables et la plus recommandable est celle du Parc National, pour les citoyens du Lac St-Jean ou ceux qui partent du Québec pour venir dans notre région.

La route du Lac St-Jean La route qui conduit de Québec au lac St-Jean, soit par la côte de Beauport et par la rive nord du St-Laurent, soit par le Parc National des Laurentides, est une des plus populaires de la province et, probablement aussi, une de celles qui méritent le plus de popularité.

Cette route, d'une longueur totale de 528,5 milles et portant le numéro officiel 15, se divise généralement en cinq sections d'inégales longueurs, à savoir :

Québec-St-Siméon 113 milles; St-Siméon-Chicoutimi 96 milles; Chicoutimi-St-Bruno 31,5 milles; Tour du Lac St-Jean 149 milles; Hébertville-Québec, via le Parc National des Laurentides 139 milles.

Les sections les plus pittoresques de cette route sont assurément celles qui, de Québec, conduisent à Chicoutimi et à Hébertville par la rive du St-Laurent et par le Parc National des Laurentides respectivement.

La section Québec-St-Siméon—La première section, celle qui s'étend de Québec à St-Siméon, offre à la fois un intérêt historique et pittoresque. La côte de Beauport, que le voyageur traverse en sortant de Québec, fut la première région conquise sur la forêt canadienne, en dehors de la capitale, par les hardis pionniers qui jetèrent les bases de la vie agricole canadienne. Les vieilles paroisses de Beauport, de l'Ange-Gardien, de Château-Richer, de Ste-Anne-de-Beauport et de St-Joachim remontent toutes à la fin du dix-septième siècle et conservent précieusement quelques vestiges de leur lointaine origine. Les petites églises, modestes et pieuses comme les générations qu'elles ont vu passer, et les vieilles maisons centenaires, quelques-unes encore habitées par les descen-

construites, intéressent au plus haut point les visiteurs étrangers.

En sortant de St-Joachim, la route escalade les montagnes et, pendant plus de soixante-dix milles, passe à des altitudes qui varient de trois mille pieds à quinze ou vingt pieds au-dessus du niveau de fleuve, cette basse altitude ne se trouvant qu'en deux endroits, à Baie-St-Paul et à La Malbaie, où la route se rapproche du fleuve St-Laurent. Ce voyage au sommet des montagnes, à travers un territoire voisin du célèbre Parc National des Laurentides, permet au visiteur d'admirer la merveilleuse beauté des paysages nombreux et variés, l'immensité des horizons toujours nouveaux et, par des éclaircies dans la forêt, soit le sommet boisé des montagnes jointives ou encore le cours majestueux du superbe Saint-Laurent qui, à mesure qu'il s'éloigne de Québec, s'élargit sans cesse et prend véritablement l'aspect d'une mer intérieure.

On trouve dans cette section plusieurs centres de villégiature dont la popularité dépasse les frontières de la province, et dans la plupart des localités des hôtels confortables, des restaurants bien tenus et des garages parfaitement outillés.

La section St-Siméon Chicoutimi—La région que traverse la section St-Siméon-Chicoutimi de la route du Tour du Lac St-Jean est très accidentée. Longue de 96 milles, cette partie de la route traverse de part en part la chaîne des Laurentides; on y trouve de fortes côtes et le chemin est en réalité une succession presque ininterrompue de montées, de descentes et de tournants.

Au point de vue du pittoresque, toutefois, la région est surpassée. Il y a des panoramas magnifiques sur tout le parcours, formés de hautes montagnes tour à tour nues et boisées, et de profondes vallées. La solitude de la traversée entre St-Siméon et Chicoutimi est coupée par les paroisses de Petit-Saguenay, de l'Anse St-Jean et de St-Félix d'Otis. La route ne fait que toucher à la paroisse de l'Anse St-Jean, cette paroisse s'étendant perpendiculairement sur près de cinq milles. On y accède par un beau chemin de gravier. Les panoramas y sont de toute beauté. La paroisse de colonisation de Petit-Saguenay s'étend sur une distance de plus de seize milles et est formée de onze groupes d'habitations s'échelonnant à travers les montagnes. Le cin-

quième groupe forme le village. Condition de la route—Les deux sections que nous venons de décrire sont dotées de routes de première classe. De Québec à St-Joachim, une distance de 27 milles, le chemin est pavé en béton bitumineux et très beau. De St-Joachim à Grande-Baie, la distance de 168 milles est en gravier d'excellente qualité, sauf à Baie St-Paul et à La Malbaie, où l'on rencontre du pavage dur. La balance de la route, de Grande-Baie à Chicoutimi, soit 14 milles, est en béton bitumineux.

La section Québec-Hébertville via le Parc National des Laurentides, est celle qui intéressera le plus les voyageurs par sa nouveauté et l'aspect grandiose des lieux. La distance entre Québec et le village d'Hébertville, point de raccordement avec la route du Tour du Lac St-Jean, est de 139 milles. La durée du trajet est d'environ six heures.

Condition de la route—De Québec à Notre-Dame des Laurentides (10 milles) le chemin est en macadam et excellent. De cette localité aux "Fourches de Saint-Adolphe", à l'entrée des montagnes, le chemin est en gravier, large et très beau. La distance de Québec est de 21 milles. Aux "Fourches de Saint-Adolphe" commence le chemin du lac St-Jean proprement dit ou "ancien chemin des Potaux". A partir de cet endroit, les vingt-cinq premiers milles ont été pavés en gravier et en pierre concassée. Le chemin est très beau.

Au bout de ces vingt-cinq milles, c'est-à-dire vers le mille 46, le chemin devient plus étroit et légèrement accidenté. La surface est partie en gravier, partie en terre jaune. Il y a de très belles sections où l'on peut voyager à bonne allure, et d'autres où il faut conduire plus lentement et plus prudemment. Il y a les sections où il a fallu aménager des rencontres de place en attendant l'élargissement.

Toute la route est entretenue régulièrement par des patrouilles de cantonniers et elle est passable en tout temps. Toutefois, vu les courbes dangereuses, d'assez fortes côtes (surtout au nord du lac Jacques Cartier), la solitude et le manque relatif d'accommodation, il faut voyager avec attention et ne commettre aucune imprudence. Il est bon, en cas de pluies prolongées, de se munir de chaînes. Le voyage n'est pas recommandé la nuit.

Les cantonniers du département de la voirie parcourent la route chaque jour et, de son côté, le département des terres et forêts opère des patrouilles régulières sur toute la longueur de la route dans le Parc. Les deux départements ci-dessus mentionnés prêteront volontiers assistance en cas de besoin.

L'espace entre les dernières habitations de Stoneham et les premières maisons de Notre-Dame d'Hébertville couvre une distance de 115 milles, soit du mille 21 au mille 136. On y aura, en temps normal, parcourir cette distance en quatre heures et demie, ou cinq heures.

La plaine du lac Saint-Jean commence au mille 136. Le chemin est très beau jusqu'au village de Notre-Dame d'Hébertville (mille 139).

Aspect du Parc—De l'entrée

du bois (31 1/2 milles au nord de Stoneham) à sa sortie près d'Hébertville, la route traverse une région sauvage, solitaire, coupée de place en place de quelques camps de compagnies forestières, du département de la voirie, du département des terres et du département de la colonisation. Il y a quelques postes plus importants, par exemple à l'entrée du Parc, au lac Jacques-Cartier, au "Criquet Côté", au "Dépôt de Québec" et à la sortie du Parc.

La route suit approximativement la ligne de transmission de la Compagnie Shawinigan Water & Power. Règle générale, le paysage est composé de successions de montagnes, dont les plus hautes se trouvent au nord du lac Jacques-Cartier. La route pénètre plutôt rarement la forêt touffue, le paysage se composant généralement de larges clairières avec fond de montagnes. Il y a de fort beaux panoramas, particulièrement avant l'entrée du bois (au nord de Stoneham), près du lac des Roches, le long du lac Jacques-Cartier, et sur le sommet de la côte de la rivière Upika.

Permis de passage dans le Parc—Le Parc Nationale des Laurentides est sous la surveillance du département des terres et forêts, et il faut un laissez-passer pour y avoir accès. Ces permis sont obtenus aux "barrières" du Parc, tant du côté de Québec que du côté du lac Saint-Jean. Il n'est pas nécessaire de se munir de permis avant de quitter Québec ou le lac Saint-Jean. Les gardiens de barrières, après avoir pris note des noms, adresses et autres renseignements concernant les occupants de l'automobile, remettront au conducteur une pancarte gommée marquée LAC ST-JEAN ou QUEBEC, suivant que le point de destination sera le lac Saint-Jean ou Québec. Cette carte sera fixée à la glace de l'automobile et sera le laissez-passer officiel. On la remettra au garde-barrière à la sortie du Parc. Ces laissez-passer ne sont remis qu'à ceux qui se rendent directement soit au lac St-Jean, soit à Québec pour séjourner dans le Parc, il faut un permis spécial. Le département des terres désire rendre le passage dans le Parc aussi agréable que possible et éviter toute tracasserie aux visiteurs; mais ceux-ci voudront bien répondre aux garde-forestiers qui pourraient leur faire signe d'arrêter en cours de route. Les garde-forestiers sont les protecteurs de la forêt et du public voyageur.

Restrictions—Il n'est pas permis de fumer la cigarette ou le cigare dans le Parc. On peut y fumer la pipe, pourvu que l'on ne soit pas en mouvement. Il n'est en aucun cas permis d'y faire du feu. Vu les dangers d'incendie, on est prié d'exercer la plus grande prudence à cet égard.

On ne peut chasser dans le Parc, ni y entrer avec une arme à feu quelconque.

On ne peut y pêcher sans un permis spécial du département de la colonisation, de la chasse et de la pêche, ni y apporter d'après de pêche sans ce permis. Le département de la colonisation opère dans le Parc des camps-hôtels à l'usage des touristes qui veulent y faire la pêche, et il organise des expéditions. Pour tous renseignements à ce sujet on doit s'adresser à ce département, à Québec.

Repas—Les hôtels du département de la colonisation étant réservés exclusivement à l'usage des groupes organisés par ce département, on ne peut se procurer de repas dans le Parc; il faut donc y manger froid et se munir en conséquence du nécessaire.

Gazoline et téléphone—On peut, en cas d'urgence, se procurer de la gazoline dans le Parc et faire usage du téléphone.

Les touristes sont invités à se procurer au Bureau du Tourisme, à Québec, avant de partir, un guide du Parc qui leur fournira la liste des principaux points de repère, ainsi que les endroits où l'on peut obtenir de la gazoline et faire usage du téléphone.

NERVOSITE

Monsieur Vincent Krsko, de Milwaukee, Wis., écrit: "Pendant trente ans j'ai souffert de nervosité et de mauvaise digestion et aucun traitement ne m'apporta de soulagement. Toutefois en employant le Novoro du Dr. Pierre je m'aperçus d'un changement dans mon état et je suis maintenant fort et bien portant." Par son effet salutaire sur le procédé de digestion et d'élimination, cette vieille médecine, faite de plantes aide beaucoup à obtenir une bonne santé. Elle n'est pas vendue dans le commerce de droguerie mais fournie seulement par les agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahr- prière.

ney & Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Labombe, de Roberval.

AIMEZ-VOUS LIRE ?

Prenez un abonnement à la Bibliothèque Paroissiale, vous y trouverez un choix de 180 volumes, pour la modique somme de 10 sous par mois ou \$1.00 par an—née en vous rendant à la Sacristie, le dimanche après les messes ou le mercredi soir, après la prière.

Retour d'âge et ANÉMIE!

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Sensation permanente de fatigue
- Essoufflement au moindre effort
- Troubles d'estomac
- Irritabilité
- Douleurs de dos, de reins
- Irrégularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes causés par l'ANÉMIE.

Toutes les femmes redoutent l'âge critique... de 40 à 50 ans. Pour tant le changement qui se prépare est naturel, mais ce qu'il faut craindre à cette époque où l'organisme subit tant de contre-coups, c'est l'ANÉMIE. Depuis 40 ans, des milliers et des milliers de femmes se préparent à faire face à la crise du retour d'âge ont employé avec succès les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes. De cette manière, elles ont évité l'ANÉMIE et les ennuis du retour d'âge: étourdissements, palpitations, angoisses, migraines, bouffées de chaleur, refroidissements des extrémités, troubles nerveux, ne les ont pas affectées aussi gravement.



"A l'époque du retour d'âge, ma santé s'est beaucoup altérée. Je suis d'abord devenue très faible, j'avais des bourdonnements d'oreilles, des étourdissements pour m'empêcher de voir clair; ma digestion se faisait avec un bien. C'est alors que j'eus recours aux Pilules Rouges. Les premières boîtes me donnèrent les meilleurs résultats. Graduellement, mes maux disparurent. Depuis ce temps, j'en fais un usage régulier et j'en donne aussi à mes fillettes". — Mme D. Dubois, Chambly Basin, P. Q.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue S-Denis, Montréal.
Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3 \$1.25.
PROTÉGEZ-VOUS... REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS... EXIGEZ LES VÉRITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes pâles et faibles.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande **OVONOL** pour les enfants

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée., 1596, rue Saint-Denis, Montréal.

AVIS

Province de Québec. District de Chicoutimi. No. 5231. Dans la Cour Supérieure. LOUIS-PHILIPPE GIRARD, de la ville de Chicoutimi, demandeur,

vs
ELIE LAROUCHE, ci-devant de Chicoutimi, barbier, et maintenant de la Cité de Montréal, et maintenant de lieu inconnu. défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Chicoutimi, 11 avril, 1932. (Signé) LEONIDAS GAGNE P. C. S.

Vraie copie Léonidas Gagné, P. C. S.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 6.20 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Dolbeau pour Chicoutimi 4.45 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Québec 7.56 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Chicoutimi 6.21 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Dolbeau 7.40 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
9.21 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
Prenant effet le 1er Mai 1932. M. C.-A. LEVESQUE, Chef de Gare.

THE NORTHERN ASSURANCE CO. LIMITED OF ENGLAND
"Strong as the Strongest"
Feu-Automobile-Responsabilité et Garantie.
Fonds accumulés excédant \$100,000,000.
INCLUANT \$4,008,637 Capital payé.
ALEX. HURRY, Gérant Edifice "NORTHERN", rue St-Jean MONTREAL.
CHS.-N. DUMAIS Agent Licencié Roberval, P. Q. Règlement prompt et libéral en cas de perte.

TOITURE ECONOMIE
NOUVEAUX PRIX RÉDUITS
Aussi tôles ondulées ordinaires marques Superior et "Cunil Standard", clous "Lead-Head", bardeaux métalliques, lambris, plafonds, latte, toile unie, dalles et dalles, ventilateurs, puits de lumière, etc. Demandez nos prix.
Eastern Steel Products, Limited 1335 Delormier, Montréal, Qué.

Cartes Professionnelles

- JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L.**
Avocat
Roberval, Lac St-Jean
Bureau en face du Palais de Justice. (Édifice Mme L. E. Otis).
- DR J.-E. GAGNON, L. C. D.**
Chirurgien-Dentiste
ROBERVAL, Lac St-Jean
Bureau en face du Château ROBERVAL, P. Q.
- LEONCE LEVESQUE, Notaire**
B. A., L.L. L.
ROBERVAL, Co. Lac St-Jean
Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.
- T. L. BERGERON, L.L. L.**
Avocat et Procureur
ROBERVAL, P. Q.
- ERROL LINDSAY**
Notaire
ROBERVAL, P. Q.
- LEFEBVRE & LEFEBVRE**
Avocats
Thomas Lefebvre Roberval
Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma
Arthur Lefebvre, Roberval
Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.
- ARMAND BOILY, L.L. L.**
Avocat
ROBERVAL, P. Q.
- ARMAND SYLVESTRE, L.L. B.**
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

donnes y d'la **Molson**

★ 3 Bières à votre choix
INDIA PALE
Une bière Molson originale, hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).
EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).
STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
Établie à Montréal en 1786

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie
Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL.

"L'AUBERGE DE CHEZ-NOUS"

Les directeurs de l'Association des hôteliers de campagne ont décidé à leur dernière assemblée mensuelle, que l'Association devait avoir son organe officiel. Ils ont chargé le directeur-gérant, M. Rodrigue Langlois, de prendre charge d'une publication mensuelle qui paraîtra dans les premiers jours du mois d'août.

Ce journal, qui sera très modeste à ses débuts, sera consacré surtout à améliorer l'industrie et aider les hôteliers, seront, nous en sommes sûrs, bien reçus de ceux à qui ils seront adressés.

Des nouvelles locales et des informations y seront publiées pour renseigner le public de chez-nous et d'ailleurs, sur les beautés et les avantages de visiter d'abord notre belle province de Québec.

M. Langlois est assuré de la collaboration de plusieurs de nos meilleurs journalistes et nous savons d'avance que "L'Auberge de chez-nous" sera accueilli comme une aide nécessaire à la campagne menée depuis la fondation de l'Association.

Les gens de chez-nous et d'ailleurs seront ravis sur les beautés et les trésors de pays que même les gens de chez-nous ne connaissent pas assez. Cela les incitera à aller visiter d'abord certaines de nos régions du Québec. Nous voulons garder nos hôteliers canadiens, leur aspect, leur caractère, et leur cuisine canadienne-française. Nous allons y prêcher la rebaptisation de certaines de nos hôtellerie à noms nuls et qui ne veulent rien dire.

Quel est le petit village, la petite ville, ou même la grande ville qui ne renferme pas un fait d'histoire reçu des noms de personnages qui les ont illustrés par leur passage, ou par ce qu'ils ont fait dans la localité qu'ils ont habitée.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour rendre utile et profitable la publication de ce journal. Nous aurons une page bilingue pour nos amis les anglais. En cela nous cimenterons davantage les liens d'amitié et de bonne volonté entre les deux races de cette belle province.

Le premier numéro paraîtra au mois d'août. — Longue vie à "L'Auberge de chez-nous".

Ce journal sera rédigé en collaboration.

LES AMYGDALES

La question que les parents demandent le plus souvent à leur médecin de famille, c'est "Devons-nous faire enlever les amygdales à notre enfant?" Il nous semble opportun, donc, de donner ici quelques renseignements au sujet des amygdales.

Les amygdales sont des petites glandes situées chaque côté de l'isthme du gosier à l'ouverture du pharynx qui est la cavité en arrière de la bouche par laquelle les aliments passent pour atteindre enfin l'appareil digestif.

Le rôle des amygdales est peu connu. Il se peu qu'elles servent, pendant l'enfance, à empêcher

l'entrée des microbes dans la gorge. A cause de la position qu'elle occupent dans la cavité buccale, et parce que tant des microbes des maladies entrent dans le corps par la voie du nez et de la gorge, un bon nombre de microbes sont déposés dans les amygdales.

Il s'ensuit que loin d'être l'entrée des microbes, les amygdales sont elles-mêmes souvent atteintes et deviennent des foyers d'infection où les microbes siègent et d'où leurs poisons se répandent partout dans le corps.

Nous ignorons encore le rôle des amygdales, mais nous savons combien elles sont dangereuses à la santé si elles deviennent malades.

Les parents peuvent se demander pourquoi ils ont besoin de se préoccuper au sujet des amygdales de leurs enfants. N'est pas que l'amygdalite est une maladie très répandue et que personne ne semble en mourir? Il est vrai que l'amygdalite n'est pas citée comme cause de décès, mais le rhumatisme, la maladie de cœur et maladie des reins qui le sont, tirent souvent leur origine des amygdales malades.

Les amygdales malades sont dangereuses parce qu'elles renferment des microbes et du pus qui empoisonnent le corps parce que leurs poisons atteignent le sang, par la voie duquel ils se rendent dans le cœur et les reins et y produisent la maladie. Ces effets ne se montrent pas immédiatement, mais les maladies du cœur et des reins chez l'adulte ont souvent pour cause l'amygdalite subite par l'individu pendant l'enfance.

En général, nous pouvons dire donc que si les amygdales sont malades, il est mieux d'en faire l'ablation le plus tôt possible. Le médecin qui examinera l'enfant décidera d'abord si les amygdales sont vraiment malades, et ensuite, s'il est opportun ou non de les enlever. Une fois cette décision faite, c'est aux parents de s'empresser à suivre les conseils du médecin. A cause des dangers qui menacent l'enfant, il ne faut pas remettre à trop tard l'opération. L'ablation des amygdales peut se faire à tout âge; il ne faut pas croire que l'enfant est trop jeune pour se faire opérer. Les amygdales malades ne se guérissent pas sans traitement; elles demandent les soins du médecin de famille.

PRIX OBTENUS AUX ENCHERES DE L'U. C. C.

- Mercredi, le 22 juin 1932.
- BEURRE**
- No 1 pasteurisé: 1044 boîtes à 16¼c. la livre.
 - No 2 pasteurisé: 104 boîtes à 16c. la livre.
 - Non pasteurisé, pointage 38 boîtes à 16c. la livre.
- FROMAGE**
- No 1 blanc: 474 boîtes à .09¼c. la livre.
 - No 2 blanc: 80 boîtes à .08¼c. la livre.
 - No 1 coloré: 511 boîtes à .09¼c. la livre.
 - No 2 coloré: 66 boîtes à .08¼c. la livre.

VERS LA SOLUTION DE LA CRISE ACTUELLE

Un appel du Comité des Oeuvres catholiques

Que les meilleurs esprits soient actuellement désarmés, qu'ils cherchent en tâtonnant une solution de fond à la crise sans précédent qui ravage le monde entier, personnes ne le contestera.

Mais pourquoi aussi la plupart des économistes et des hommes d'Etat oscillent-ils entre ces deux pôles que sont le libéralisme économique et le socialisme? Pourquoi ne sortent-ils pas de cet axe pour s'orienter résolument vers le phare que le grand pontife de Rome vient d'allumer au Vatican?

Ce ne serait pas la première fois que la lumière, même dans le domaine matériel, viendrait de l'Eglise catholique.

Que de peuples lui ont dû leur salut en des heures critiques. Et peut-on nier que la crise actuelle aurait été évitée si les enseignements de l'Encyclique Rerum Novarum avaient rencontré un meilleur accueil?

Or de nouveau un grand Pape esquisse le geste sauveur. Initié aux problèmes du jour par une longue vie d'études et d'observations, entouré d'hommes experts dans les choses économiques et sociales, en contact continu avec les chefs de la hiérarchie dispersés dans le monde entier, Pie XI a voulu d'abord consulter, réfléchir, prier. Puis il a écrit sa remarquable encyclique Quadra-

gesimo Anno sur l'Ordre social chrétien.

A ceux qui veulent redresser la société désaxée et l'empêcher de perdre de nouveau son équilibre, ce document trace une voie ferme et sûre. Mais il faut s'en assimiler la riche substance. Il faut en comprendre toute la doctrine. Il faut l'étudier dans chacune de ses parties.

C'est le travail auquel se livrent actuellement les catholiques d'un grand nombre de pays. C'est ce que feront dès cet été les catholiques canadiens.

Les Semaines sociales du Canada ont en effet choisi comme sujet de leur prochaine session, qui se tiendra à Montréal du 29 août au 3 septembre, l'encyclique de Pie XI.

C'est une occasion unique d'étudier en commun ce remarquable document, de l'entendre commenter et appliquer à notre propre situation par des hommes ecclésiastiques et laïques d'une haute compétence.

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal s'empresse d'apporter à cette bienfaisante initiative son concours. Il voudrait contribuer à amener à ces assises le plus grand nombre possible d'auditeurs. Dès maintenant il fait un appel général et invite tous ceux qui préoccupent la crise actuelle à se réserver cette semaine du 29 août au 3 septembre. Il leur fournira bientôt d'intéressants détails.

Le Comité des Oeuvres Catholiques de Montréal



Vous êtes affaibli

vous revenez de votre travail fatigué, exténué, en plus vous éprouvez de temps à autre quelques-uns des maux suivants:

- | | |
|---------------------------------|------------------|
| Manque d'appétit | Maux de reins |
| Mauvaise digestion | Rhumatismes |
| Gaz | Epuisement |
| Assoupissements après les repas | Nervosité |
| | Impureté du sang |

et vous songez à enrayer cette faiblesse et ces malaises. Que prendrez-vous alors? Un remède inconnu, un stimulant qui vous donnera un semblant de forces pour quelques heures ou un remède qui a toujours réussi? Prenez les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal; leurs succès se comptent par milliers. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

"Depuis un an j'étais malade. Je souffrais de l'estomac. Pendant tout un été je fus incapable de marcher, j'étais faible et j'éprouvais en plus de fortes douleurs dans la tête et aux reins. Malgré l'emploi que je faisais de toutes sortes de remèdes, mon état s'aggravait. Je voulais essayer les Pilules Moro. Je constatai qu'elles me faisaient du bien. Je pouvais manger et marcher un peu sans éprouver de douleurs. Je me suis traité avec les Pilules Moro tout l'été et à l'automne j'étais si bien que j'ai pu reprendre le travail". M. E. Grenier, Grand'Mère, P.Q.

Pilules MORO pour les HOMMES.

"Marianne s'en va au moulin"



Marianne se mit à pleurer. (bis)
Cent écus d'or lui a donnés (bis)
Pour acheter un âne,
Ma p'tite marzelle Marianne,
Pour acheter un âne Catin,
En r'venant du moulin.

10c LE PAQUET

Un alliage meilleur et mieux aromatisé de tabacs naturels cultivés dans la belle province de Québec. Vous avez l'assurance de goûter l'arome plus riche de Marianne— il contient du Quesnel.

LE TABAC MARIANNE

un mélange de QUESNEL

EGOLE NORMALE DE ROBERVAL

Suite de la 4ième page

An. gram. et anal. log: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Gertrude Bouchard.

Rédaction: 1er prix Mlle Lucienne Desjardins, volumes offerts par M. le Principal; 2ème prix Mlle Jeanne Gagné, livre donné par M. le Principal.

Littérature: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie, livre offert par M. le Principal; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Prix de dévouement à la lecture au réfectoire: Mlle Lucienne Desjardins.

Mathématiques: 1er prix Mlle Armande Martel; 2ème prix Mlle Rose-Hélène Lajoie.

H. du Canada et H. de l'Eglise: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Géographie: 1er prix Mlle Rose-Hélène Lajoie; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Dessin: 1er prix Mlle Rose-Hélène Tremblay; 2ème prix Mlle Rolande Fleury.

Langue anglaise: 1er prix Mlle Noëlla Bouchard; volume offert par M. le Professeur; 2ème prix Mlle Lucienne Desjardins.

Application à l'art culinaire: 1er prix Mlle Gabrielle Lapointe; 2ème prix Mlle Noëlla Bouchard.

Application à la coupe: 1er prix Mlle Armande Martel; 2ème prix Mlle Célestine Thérberge.

Ordre: 1er prix Mlle Gertrude Bouchard; 2ème prix Mlle Jeanne Gagné; Brochures offertes par M. le Principal.

COURS SUPERIEUR

Prix d'Apologétique et de catéchisme: Mlle Germaine Pagé; volume offert par M. Raoul Boissonneault, grand chevalier.

Philosophie: Mlle Gertrude Desbiens, volume offert par M. Raoul Boissonneault, au nom des Chevaliers de Colomb.

Succès dans l'enseignement: Mlle Simonne Tremblay.

Pédagogie théorique: Pr. Mlle Simonne Tremblay.

Grammaire et Dictée: Pr. Mlle Simonne Tremblay.

Composition française: 1er prix Mlle Germaine Pagé.

Littérature (Preceptes et hist.): Pr. Mlle Germaine Pagé; volumes offerts par M. le Principal.

Prix de dévouement à la lecture au réfectoire: Pr. Mlle Germaine Pagé.

Arithmétique et Géométrie: Pr. Mlle Simonne Tremblay.

Langue anglaise: Pr. Mlle Gertrude Desbiens.

Histoire et Géographie: Pr. Mlle Simonne Tremblay.

Dessin: Pr. Mlle Simonne Tremblay; volume offert par M. le Principal.

Emile Moreau.

Politesse: au cours élémentaire 1ère année: Pr. Mlle Antoinette Larouche.

Au cours élémentaire 2ème année: Pr. Mlle Jeanne Gagné; volume de luxe dû à la générosité des Chevaliers de Colomb par M. Raoul Boissonneault, Grand Chevalier.

Prévoyance au cours élémentaire 1ère année: Pr. Mlle Thérèse Lavoie.

En 2ème année: Pr. Mlle Gabrielle Lapointe; volume offert par M. André Tremblay, de St-Félicien.

Prix d'application à l'étude: mérités par Mlles Rose-Alice Côté, Annonciade Laplante, Thérèse Lavoie, Jeanne Gagné, Rolande Fleury.

Prix d'application générale: Pr. Mlles Rita Tremblay et Lucienne Bouchard.

Prix spécial de mathématiques, médaille d'argent offerte par M. le Professeur Chs-Elie Simard, décernée au cours élémentaire 2ème année à Mlle Armande Martel.

Médail d'or offerte par M. J. Edouard Boily, inspecteur régional pour la division Québec et Saguenay, décernée à Mlle Rolande Fleury, pour progrès et succès dans l'enseignement donné à l'Ecole d'Application.

Prix spécial d'Instruction religieuse au cours élémentaire 2e année: Médaille d'or offerte par M. le Principal et méritée par Mlle Rose-Hélène Lajoie.

Diplômes de musique "classe

Sénior" mérité par Mlle Simonne Tremblay, avec grande distinction.

Classe agrégée, mérité par Mlle Georgette Tremblay, avec distinction.

Diplômes élémentaires français accordés à Mlles Rose-Hélène Lajoie, Jeanne Gagné, Célestine Thérberge, Lucienne Desjardins, Gertrude Bouchard, Armande Martel, Noëlla Bouchard, Rolande Fleury, Lucie Maltais, toutes avec distinction; Mlles Cécile Côté et Gabrielle Lapointe avec succès.

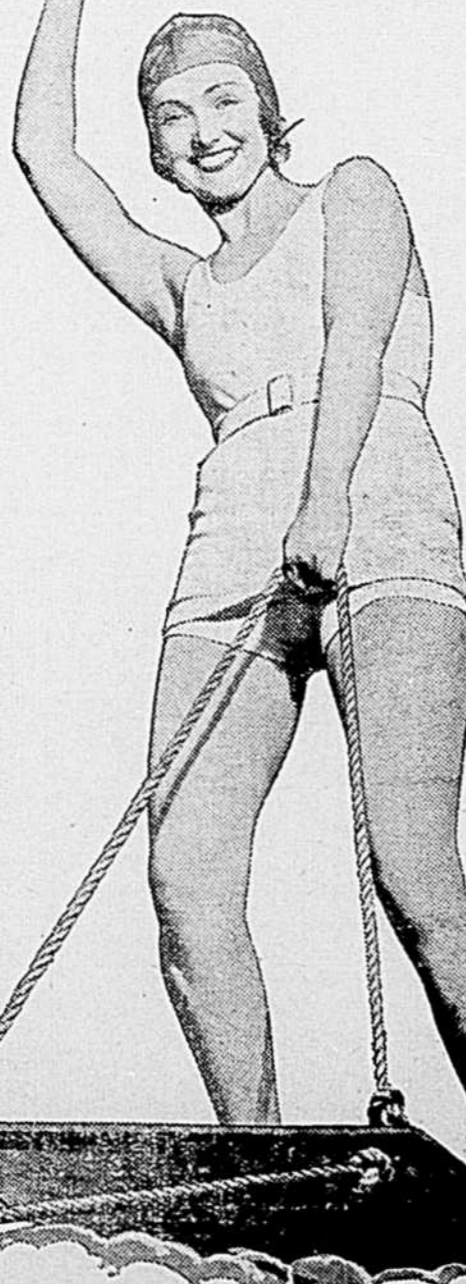
Certificat de promotion au cours supérieur décerné avec la note "distinction" à Mlle Georgette Tremblay qui n'a pas l'âge requis par les règlements pour l'obtention du brevet élémentaire.

Diplômes supérieurs français accordés à Mlles Simonne Tremblay et Germaine Pagé, avec distinction; Mlles Jeannette Gagnon et Gertrude Desbiens, avec succès.

Médaille d'argent offerte par l'Honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, décernée à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points à l'examen du diplôme élémentaire, mérité par Mlle Rose-Hélène Lajoie.

Médaille d'argent, offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, décernée à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points à l'examen du diplôme supérieur, mérité par Mlle Simonne Tremblay.

NUTRITION COMPLETE



LA BELLE "DOW"

—la santé même!

Que sont les ENZYMES?

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture.

SES "ENZYMES" FAVORISENT LA SANTE

Une nutrition complète est essentielle à la santé et au développement physique.

La Bière Dow Old Stock contient les éléments nutritifs qui enrichissent le sang, favorisent la digestion, reconstituent les muscles et affermissent les nerfs.

Ces éléments se trouvent dans la Bière Dow Old Stock en raison du procédé de brassage Dow, qui permet aux ENZYMES (naturellement présentes dans l'orge maltée et la levure) de tirer des simples ingrédients servant à la fabrication de la bière, de précieuses propriétés reconstituantes et une saveur rafraichissante.

La Bière Dow Old Stock est un breuvage de santé, en même temps que d'agrément.

Bière **Dow** Old Stock

Eno garde l'intérieur propre

C'est bien plus important de nettoyer l'intérieur que l'extérieur d'une bouteille à lait. Pour la même raison, des intestins propres sont bien plus importants qu'une figure et des mains propres. Rien ne nettoie mieux les intestins que ENO'S "Fruit Salt." Prenez-en régulièrement, soir ou matin et rendez-vous compte!

CAWTF

ENO'S "FRUIT SALT"

En Avancé Sur l'Age

Vous serez grandement aidé à conserver une bonne santé si vous faites usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il stimule les fonctions de l'estomac
Il facilite le procédé de digestion
Il aide à régler les intestins
Il augmente le flux urinaire

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles qui pourraient conduire à un abus. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

POURQUOI PAYER PLUS? LE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

RECEPTIONS

Mlle Jeanne Brassard a été l'hôte de plusieurs réceptions à l'occasion de son mariage. Mlle Blanche Moreau recevait à un "shower d'ustensiles de cuisine". Mlle Gertrude Hamel a un "shower de cadres". Mlles Edouardine et Madeleine Boily à un "shower de toile". Mlle Thérèse Boily à un "shower d'objets divers". Mlle Noëlla Simard à un "shower de verres".

NAISSANCES

A ROBERVAL

Paroisse Notre-Dame
Le 17 juin. — Joseph-Albert Stéphane, fils de M. et Mme Joseph Potvin, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gagnon, M. Gagnon était représenté par M. Médias Lavoie.
Le 26 juin. — Marie Marguerite Lucienne, fille de M. et Mme Albani Duchesne, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Blackburn, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURE

Le 29 juin a été inhumé dans le cimetière Notre-Dame, le corps de Mlle Reine Blais, décédée à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval à l'âge de 93 ans.

NOTES SOCIALES

M. et Mme Eugène Bédard, ainsi que leurs enfants, de Dix-Transcontinental, étaient de passage à Roberval la semaine dernière, chez M. Octave Bédard.
Mme Roch Julien, et sa fille Marie-Estelle, sont retournées à Montréal, après avoir passé une huitaine de jours en promenade à Roberval chez M. J.-E. Potvin.
Mme Anicet Lavoie, d'Hébertville, est venue en promenade à Roberval cette semaine, chez sa soeur Mme Eugène St-Pierre.
Mlles Marguerite et Mary Lindsay, de Québec, étaient à Roberval pour le cinquantenaire des Ursulines et passeront quelques temps en promenade chez M. Charles Lavoie, Gérant de la Banque Canadienne Nationale, à St-Félicien.

MARIAGE A ROBERVAL

Le 28 juin, M. l'abbé S. Kérouak, a béni le mariage de sa cousine, Mlle Jeanne Brassard, fille du Dr et Mme H.-D. Brassard, avec M. Camille Guertin, fils de M. et Mme J. Bte Guertin, de Ste-Hélène de Bagot.

La mariée était accompagnée de son père et le marié avait pour témoin M. Napoléon Jourdain, agronome du comté.

Plusieurs membres et amis de la famille assistaient au mariage. Mentionnons: M. le Dr Jules Vallée, coroner de district, de Québec et Mme Vallée, leurs fils Roger et Gaston, M. Ivan E. Vallée, sous-ministre des travaux publics, son fils Louis-Ivan et sa fille Rolande, Mlle Cécile Vallée, tous de Québec; Mlle Hélène Guertin, de Ste-Hélène de Bagot, Dr et Mme L. P. Gagnon, de Chicoutimi, Mlle L. Fraser, Annette Tremblay, Yvette Doyon, etc. aussi de Chicoutimi. Pendant la cérémonie religieuse un programme musical fut très bien exécuté. Les solistes furent Mme A. Marcotte, Mlles M. Lévesque et G. Lévesque, MM. Paul et Raymond Brassard, frères de la mariée.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à la résidence du Dr et Mme Brassard. Les mariés sont partis ensuite en auto pour un voyage à Atlantic City.

Dans l'après-midi, il y eut réception chez Mme Brassard. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Étaient de passage à Roberval à l'occasion des Fêtes du cinquantenaire des Ursulines, chez des parents et amis, les personnes suivantes: Mme Téléphore Lacourcière, de Chicoutimi, Mme Tancrède Marsan et son fils Jean, Mme Bruneau et Mlle Marie-Alice Dumais, de Montréal; Mlles Talbot, de St-Félicien et Marguerite Bilodeau, du Sanatorium du Lac Edouard, Mmes Charles Lindsay, de Ste-Monique, Georges Lindsay et ses jeunes filles de St-Gédéon.

M. J.-A. Côté, Huissier, de St-Joseph d'Alma, était ici mardi dernier.

Mlle Madeleine Trottier, de St-Casimir, qui était en promenade chez sa soeur Mme Armand Laganière, de Chambord, est retournée dans sa famille avec son neveu M. Vincent-Paul Laganière.

Mlle Thérèse Bédard, qui accompagnait Mlle Trottier dans sa promenade est aussi retournée à St-Casimir.

M. Philippe Brossseau, employé à la Banque Canadienne Nationale de Montréal, est actuellement en vacances chez son père M. P.-H. Brossseau, de Roberval.

Mme Roch Julien, de Montréal, est venue à Roberval, à l'occasion des fêtes du Couvent.

Mlles Annette et Marcelle Lacombe, de Ste-Marie de Beauce, sont venues à Roberval à l'occasion des fêtes du Couvent et ont passé quelques jours en promenade chez M. Adélar Leclerc.

M. et Mme Arthur Boivin, de Li-moulin, sont actuellement en promenade à Roberval, chez leurs parents. M. Roland Marcotte, est retourné à Milwaukee, U. S. A., après avoir passé quelques mois à Roberval chez ses parents.

ASSEMBLEE DES DAMES DE LA STE-FAMILLE

ST. JEAN DE BREBUEF
Le 12 juin 1932.

Monsieur le Curé nous a fait un merveilleux entretien sur la "Piété", dont il est utile que nous retenions ceci: "La piété proprement dite est au-dedans de nous et consiste en sentiments et en pratique. Elle est l'appanage de la femme chrétienne; son ornement idéal, qui dépasse la beauté du corps et de l'esprit.

La piété a les promesses de la vie présente et de la vie future, offrant ainsi à la femme, une douce compensation des joies humaines auxquelles son état l'oblige bien souvent à renoncer. La piété est surtout nécessaire pour les raisons suivantes: 1° Pour aider la femme contre les dangers de l'époque. La femme actuelle n'a-t-elle pas une réelle lutte à soutenir pour demeurer fidèle à son devoir conjugal et aux perspectives de la maternité; devoir très grave qui constitue une faute également grave s'il n'est pas observé. 2° La piété est nécessaire contre les entraînements du dehors dans une société avide d'agitations et de plaisirs; ces entraînements pouvant nuire trop souvent à la mère de famille dans la mission de direction, de soutien, de formation qui lui incombe au foyer.

La piété, n'est-ce pas en un mot la réaction constante de notre âme contre les tendances laissées en nous par le péché originel? L'éducation de la piété doit donc se faire dès les premières leçons d'intelligence chez un enfant; et ce devoir incombe à la mère qui doit elle-même la posséder bien vivante pour en donner l'habitude aux autres.

Certains défauts sont à éviter dans la piété: 1° L'étroitesse d'idée et de jugement vis-à-vis du prochain qui fait qu'on ne voit qu'un petit chemin étroit où tout le monde doit marcher fermement sans tenir compte du tempérament; des aptitudes et souvent des formations multiples où chaque personne puise ses conceptions à elle, tout en gardant intact le but initial de la vie. 2° La facilité à se scandaliser; l'air sévère et les manières belliqueuses d'une fausse piété qui en veut imposer aux autres. 3° Enfin les indiscretions sur les exercices de piété soit qu'on en use pour en tirer vanité aux yeux du monde ou qu'on veuille en écraser les plus humbles ou les indifférents. La pratique de la piété doit se fixer sur chaque condition de vie. Les exercices les plus importants de la piété sont cependant les suivants: 1° Prière du matin. 2° La prière du soir. 3° Les offices paroissiaux.

La femme chrétienne doit habituer les siens à faire régulièrement et de bon coeur, les exercices de piété en commun. Elle doit demander la grâce de la piété pour elle et pour les siens et se servir de ce talisman mystérieux et puissant contre tous les tourments dont est faite la vie humaine.

Mme L.-P. S. Secrétaire.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Roberval, No 7418. A savoir: WILLIAM CROFT, cultivateur de Sainte-Croix, district de Roberval, demandeur; vs JOSEPH DESSUREAU et JOSEPH SAVARD, cultivateurs de l'Ascension, et LES HERITIERES DE FEU GILLES DESSUREAU, le dit Gilles Dessureau, de son vivant, cultivateur également de l'Ascension, district de Roberval, défendeurs; et ROLAND FRADETTE, avocat, des cité et district de Chicoutimi, Procureur-distrayant.

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro trente et un (No 31) du sixième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Delisle—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Cependant sauf à distraire un certain terrain ou emplacement, avec une fromagerie dessus construite, circonstances et dépendances, appartenant à Spérat Trépanier, fromager, de l'Ascension, le dit emplacement borné en front au chemin public et des trois autres cotés au résidu dit lot numéro trente et un, tel qu'actuellement délimité par des clôtures.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de l'Ascension, MARDI, le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET prochain (1932), à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif, GEO. LEVESQUE
Bureau du shérif
Roberval, le 14 juin 1932.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Roberval, No. 7806.

LOUIS-B. GAGNON, JOSEPH GAGNON tous deux de la cité de Chicoutimi et J.-LEON ROY, de la ville de Roberval, faisant commerce en société à Roberval, sous la raison sociale de "L. B. Gagnon & Frère", demandeurs; vs DAME ANNIE TREMBLAY, épouse contractuellement séparée de biens de Joseph Bilodeau, cultivateur, de Saint-Augustin et le dit JOSEPH BILODEAU mis-en-cause pour autoriser et assister sa dite épouse; défenderesse et mis-en-cause; & J.-ANTOINE RAINVILLE, comptable, de la ville de Roberval, en sa qualité de curateur au délaissement fait par la défenderesse, curateur, à savoir.

Le lot de terre connu et désigné sous le numéro seize-un, (No 16-1), du premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Quatrchouan—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à mon bureau, au Palais de Justice, à Roberval, MERCREDI, le VINGTIEME jour de JUILLET prochain (1932) à DIX heures de l'avant-midi.

GEO. LEVESQUE
Bureau du shérif
Le shérif,
Roberval, le 14 juin 1932.

CHARRETIER A CHAMBORD

J'informe le public de toute la région que je suis à sa disposition, jour et nuit, avec automobile et voitures, de première classe, à prix très réduits.
LEON LAROCHE,
Téléphone Centre
Chambord Village.

AVIS

M. Eugène Potvin, garagiste, de la Station d'Hébertville, ne se tient pas responsable des dettes contractées par son fils Elie, à partir de lundi, le 13 juin 1932.

FEU MME BENJAMIN TREMBLAY

Nous publions ci-après la liste des offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, etc. reçus par la famille à l'occasion de la mort de Mme Benjamin Tremblay, dont les funérailles ont eu lieu à St-Jean de Brébeuf la semaine dernière.

Grand-Messes: MM. J.-P. Lapierre; Achille Néron; Joseph Bergeron.
Messes Privilégiées: MM. Anthime Tremblay; Amédée Bergeron; Henri Delisle; J.-L. Bolduc; Simon Cimon; Charles Simard; Théo. Harvy; Ozias Gagnon; E.-R. Truchon; J. A. Néron; Edgar Jean; Georges Tremblay; M. l'abbé Henri Larouche; Mmes A. du Tremblay; J.-A. Claveau; Mlles Germaine Lefebvre; Alexina Jalbert.

Bouquets Spirituels: MM. Alfred Lalancette; Uldéric Bergeron; Ludger Harvey; J.-R. Gauthier; Uldéric Leroux; Arthur Lizotte; J.-A. Thibault; Aimé St-Hilaire; Mlles Alexina Jalbert et Flossie Bilodeau; Les élèves du Pensionnat des Dames Ursulines.

Condolances: MM. J.-D. Parent; Willie Boily; Arthur Gauthier; Edmond Lévesque; J.-A. Binet; Napoléon Desbiens; Victor Simard; Mlles Marie-Paul Plourde; Madeleine Achard; Thérèse Joncas; Les Religieuses Ursulines; Les Religieuses Hospitalières.

Nous remercions à la familles nos plus sincères condoléances.

AVIS aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de PAUL RAINVILLE, Cultivateur.

Normandi, Cte Roberval, P. Q.

Cédant autorisé, Avis est par les présentes donné que PAUL RAINVILLE, de Normandi, P. Q., a, le 22ème jour de Juin 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. R. Boissonneau, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la prochaine assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, de l'actif susdit, sera tenue à Roberval, P. Q., le 12ème jour de Juillet, 1932, à deux heures de l'après-midi, en le Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou celui-ci nommé, autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants-droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Roberval, ce 24ème jour de Juin, 1932.
J. H. DELISLE, Gardien.
Bureau: Rue Marcoux, Roberval, Qué.

CONFERENCE ET CLINIQUE DE BEBES

Il y aura clinique de bébés à St-Jérôme, mardi, le 5 juillet de 2 hrs à 4 hrs P. M.
Conférence avec démonstrations d'Hygiène maternelle à Ste-Croix mardi soir, le 5 juillet prochain.
Le lendemain, mercredi, le 6 juillet, clinique de bébés au même endroit, de 2 hrs à 4 hrs P. M.
Clinique de bébés à Hébertville-Station, jeudi, le 7 juillet de 2 hrs à 4 hrs P. M.
Clinique de bébés à Alma, vendredi, le 8 juillet, de 2 hrs à 4 hrs.
L'UNITE SANITAIRE
Cos. Roberval et Lac St-Jean
Par: La Direction.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Québec No 22508.

Compagnie P.-T. LEGARE, LIMITEE, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en la cité de Québec, demanderesse; vs JOSEPH BOUCHARD, de l'endroit appelé, Langlais, dans l'Ascension, Lac Saint-Jean, défendeur, à savoir:

Une terre sise et située dans la paroisse de l'Ascension, étant la demie Ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro treize (1/2 O, No 13), du sixième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Delisle—avec les bâtisses dessus

Malaises d'été

"Les Tablettes Baby's Own sont merveilleuses pour les diarrhées de l'été", écrit Mme Laura Wheeler, de Toronto, Ont. "Chaque fois que mes enfants sont agités, maussades et refusent de manger, je leur donne de ces tablettes." Également efficaces pour troubles de la dentition, coliques, fièvres bénignes. Se prennent comme du bonbon—absolument inoffensives. 25c le paquet. F239



TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

construites, appartenances et dépendances; bornée comme suit: au nord à la ligne de division entre les sixième et septième rangs, à l'est à la demie est du dit lot numéro treize possédée par François Leclerc, ou représentants, au sud à la ligne de division entre les sixième et cinquième rangs, et à l'ouest au lot numéro quatorze des susdits rang et canton.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de l'Ascension, MARDI, le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET prochain (1932), à ONZE heures de l'avant-midi.

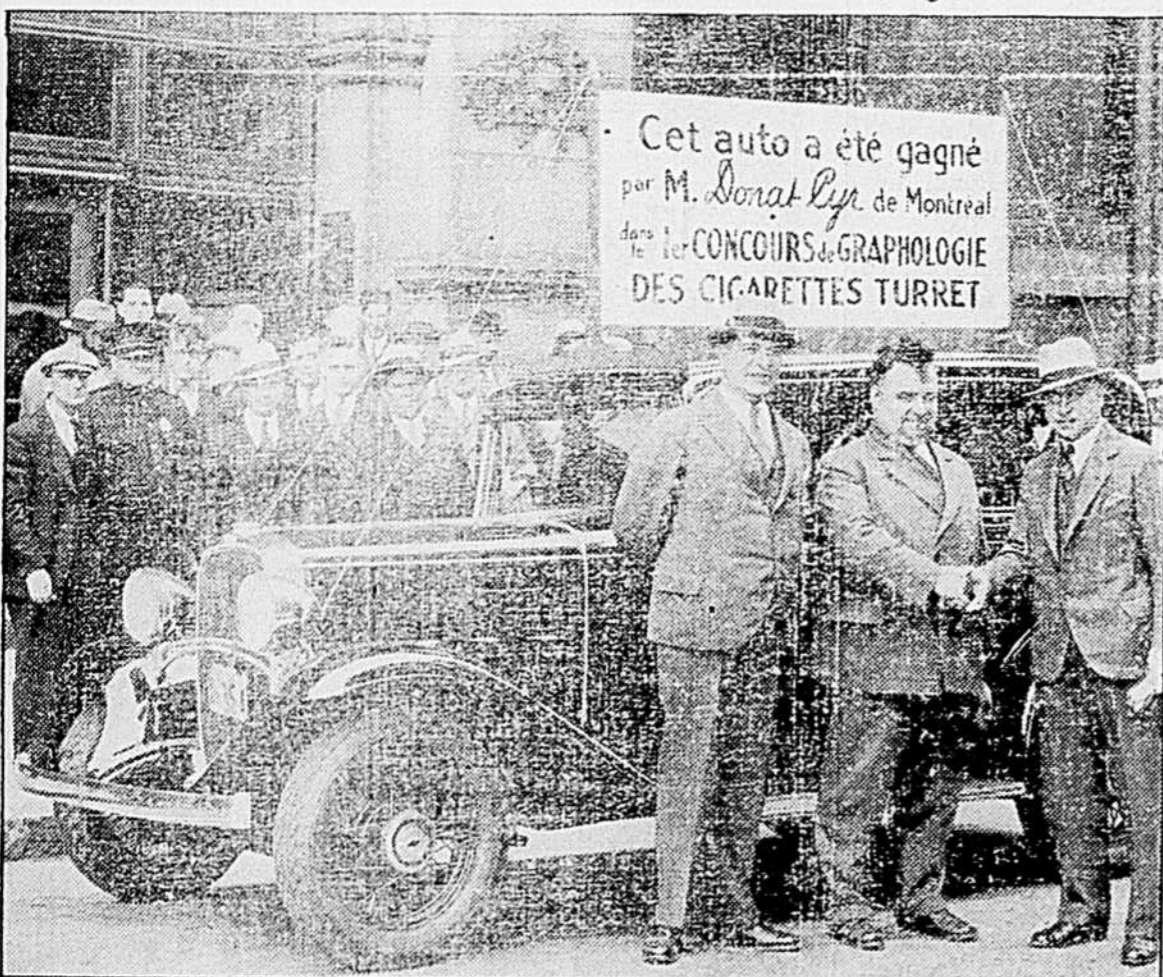
Le shérif, GEO. LEVESQUE
Bureau du shérif,
Roberval, le 14 juin 1932.

COTE, BOIVIN & CIE INC.
ROBERVAL, P. Q.
Marchands en Gros
Epicerie, Provisions,
Ferrermeries, Matériaux
de construction.
Vendeurs d'Automobiles
Notre département d'articles de
fantaisie et de vaisselle est
au complet.

ETAL ROBERVAL
Viandes de toutes sortes
Un assortiment complet et du choix à des prix
défiant la compétition.
Porc
Mouton
Veau
Boeuf
Volailles
Jambon
Bacon
Balogna
Saucisse
Fromage
Oeufs, Beurre, Lait, Crème et Glace.
ETAL ROBERVAL
Magasin au Comptant
ROBERVAL :: Lac St. Jean, P. Qué.

J. E. POTVIN
Roberval
MARCHAND EN GROS
Epicerie, Provisions,
Ferrermeries, Vaisselle,
Matériaux de Construction,
—Peinture et Vernis
de toutes sortes.
GRAINS et GRAINES
Vendons les Pneus
"ATLAS"
Agent de la Lampe à
Air et à Pétrole
"ALADDIN".
CHARBON ANTHRACITE

J.-P. GONTHIER
SERVICE DE REPARATIONS
Vendeur des produits
"DUNLOP TIRE & RUBBER"
Gazoline, Huile, Accessoires et Graissage
Coin des rues St-Joseph et Arthur
Tél. Centre, ROBERVAL, P. Q.



Un intéressant événement a eu lieu à midi et demi, mardi, le 7 juin, devant le bureau principal du chemin de fer Canadien National, 360, rue McGill, Montréal, alors que M. Donat Cyr a reçu de M. W. B. Tingle, directeur de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, son Coach Chevrolet neuf, modèle régulier.
L'auto a été décerné à M. Cyr, serre-frein depuis quatorze ans au chemin de fer Canadien National, domicilié à 6753, rue Christophe-Colomb, Montréal, qui ont trouvé que l'écriture de M. Cyr était la plus intéressante qu'ils eussent reçue pendant la semaine se terminant le 25 mai.
La vignette ci-dessus montre M. Tingle félicitant M. Cyr que complimente également sur sa bonne chance M. J. E. Gibault, surintendant de la Division de Montréal du chemin de fer Canadien National, représenté à droite de M. Cyr.

FABRIQUÉ AU CANADA DEPUIS 1898
meilleur! parce que
RECTIFIE
4 FOIS
Cette quadruple rectification, — la surveillance du Gouvernement et l'emploi d'un grain de qualité inégalable sont les caractéristiques distinctives qui font la supériorité incontestable du Gin Canadien Melchers Croix d'Or.
10 oz. \$1.10
26 oz. \$2.60
40 oz. \$3.75
Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P. Q. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal, P. Q.